

2.1.1

GRTgaz[®], UNE FILIALE MOTRICE EN MATIÈRE DE BIODIVERSITÉ

Des partenariats pour une meilleure préservation du patrimoine naturel de l'Île-de-France

En décembre 2003, le groupe Gaz de France a signé la charte de la région Île-de-France portant sur la biodiversité et visant à adhérer au réseau "Compte à rebours 2010" pour l'arrêt de la perte de la biodiversité mis en place par l'Union Mondiale pour la Nature (UICN).

Dans cette charte est prévu l'établissement d'un partenariat associant la région Île-de-France, GRTgaz et le Muséum national d'Histoire naturelle dans le but d'étudier la faisabilité de création de continuités écologiques sur le réseau de transport de gaz naturel sur le territoire régional.

C'est ainsi que se noue en février 2007 le partenariat GRTgaz Région Val de Seine – Région Île-de-France – Muséum National d'Histoire Naturelle. GRTgaz s'est engagé dans une étude sur la biodiversité dans les bandes de servitudes en Île-de-France, soit environ 500 km de canalisations. Le Conservatoire Botanique du Bassin Parisien du Muséum est chargé de réaliser les études.

(1) GRTgaz, filiale de Gaz de France, est le gestionnaire du réseau de transport de gaz naturel en France

Ce partenariat a trois objectifs majeurs :

- Faire l'inventaire du patrimoine végétal en termes d'espèces et d'habitats, sur les emprises des gazoducs existants ;
- Proposer des orientations de gestion de ces habitats naturels en vue de la conservation des espèces et habitats rares ou menacés ;
- Etudier la participation de ces emprises à la constitution du réseau régional des continuités écologiques ou "couloirs de biodiversité".

GRTgaz a une volonté d'étendre ce partenariat à l'ensemble des régions de France afin de partager et consolider cette démarche.

Création de l'Agence "NatureParif"

Le groupe Gaz de France et GRTgaz font partie des membres fondateurs d'une agence régionale pour la nature et la biodiversité d'Île-de-France appelée "NatureParif". Cette agence, créée à l'initiative du Conseil régional d'Île-de-France en octobre 2007, est destinée à être une structure d'échanges entre les acteurs majeurs de la préservation de la biodiversité : les associations, les agents économiques et institutionnels. Il s'agit d'une première en Europe. NatureParif a notamment pour objectif d'améliorer la connaissance des écosystèmes et de leur fonctionnement par son observation et l'étude de l'influence du changement climatique sur la biodiversité.



Une intégration de la biodiversité dans le cœur de métier de GRTgaz
En 2006, GRTgaz a raccordé le nouveau terminal méthanier de Fos Cavaou au réseau de transport de gaz naturel existant en posant un nouveau gazoduc. Celui-ci traverse la Plaine de Crau, milieu naturel placé en Réserve Naturelle Nationale. Dans un souci de respect du territoire emprunté, de nombreuses actions ont été mises en place pour limiter l'impact de l'ouvrage. Celles-ci sont de différents ordres :

1- Mesures d'évitement

Le choix du tracé de la canalisation a été fait en fonction de son moindre impact écologique, en minimisant l'effet de fragmentation de l'habitat en suivant des ouvrages de transport en surface (route nationale, canal).

2- Mesures de réduction :

Les réductions d'impact lors des travaux ont été générées grâce à :

- La réduction de la bande de travail de 24 à 20 mètres ;
- Le tri de la terre végétale ;
- La mise en place d'une bâche adaptée pour préserver le coussol, pelouse sèche caractéristique du parcours steppique de la Plaine de Crau ;
- La planification des travaux en dehors des périodes de reproduction des espèces.



2.1.1

Ces différentes mesures ont permis de limiter la surface de coussoul concernée à environ 6,4 hectares vierges, soit 0,66% de la surface totale de cet habitat. Un suivi du Conservatoire – Etudes des Ecosystèmes de Provence-Alpes-Côte d'Azur a été réalisé lors des travaux. Il en est ressorti une coopération réussie entre le gestionnaire de la réserve et le maître d'ouvrage, en grande partie grâce au travail quotidien du représentant opérationnel du CEEP⁽²⁾ et du représentant QHSE de GRTgaz qui étaient présents sur le site lors de la réalisation des travaux.

3- Mesures de compensation

Parmi les mesures de compensation les plus emblématiques :

- L'acquisition, en cours, de parcelles de coussoul⁽²⁾ et la participation à un programme scientifique pour sa restauration ;
- Des études et expérimentations pour l'élaboration de mesures de conservation du criquet de Crau ;
- La restauration des tas de galets déplacés qui représentent le gîte du lézard ocellé, en collaboration avec l'association Herpetologia par le biais d'un partenariat ;
- Des études pour améliorer les connaissances sur la biologie et l'écologie de l'Alouette calendre – espèce très menacée en France – par un partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux ;
- Le cofinancement d'une thèse en collaboration avec la région PACA, Société Anonyme de Gestion de Stocks de Sécurité (SAGESS) et l'Université d'Avignon sur "L'application à la restauration écologique des écosystèmes herbacés méditerranéens".

(2) Conservatoire – Etudes des Ecosystèmes de Provence Association ; pour plus d'information : <http://www.ceep.asso.fr/qui.htm>